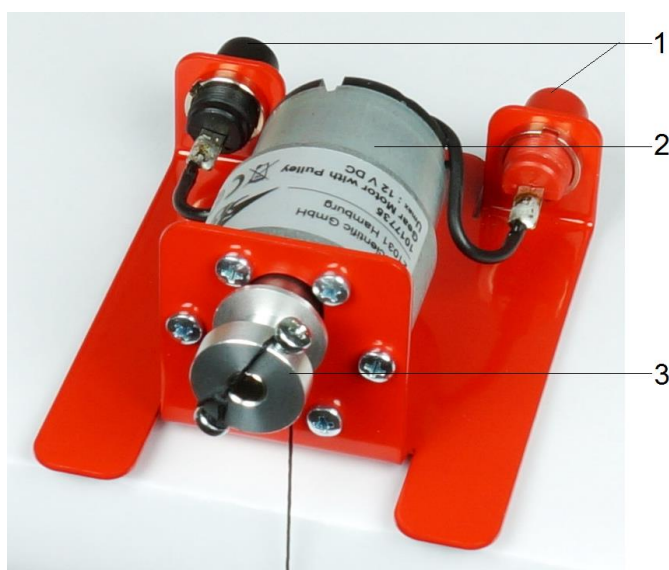


## Motoréducteur avec poulie à câble 1017735

### Instructions d'utilisation

08/21 MH/ GH



- 1 Bornes de connexion
- 2 Motor
- 3 Poulie à câble

### 1. Consignes de sécurité

En cas d'utilisation conforme, l'exploitation sûre de l'appareil est garantie. La sécurité n'est toutefois pas garantie lorsque l'appareil est manipulé incorrectement ou de manière négligente.

- N'utiliser l'appareil que dans des locaux secs.
- Exploiter l'appareil avec 12 V CC maximum.

### 2. Description

Dans des expériences avec le SEE Énergie solaire (1017731/1017732), le motoréducteur permet de soulever des charges jusqu'à 1 kg avec une poulie et sert ainsi à démontrer la conversion d'énergie électrique en énergie mécanique. Il est relié comme charge externe au tableau de raccordement du SEE Énergie solaire.

N'appliquer qu'une tension continue maximale de 12 V CC aux douilles de connexion.

### 3. Manipulation

- Fixer le fil à la poulie (voir Fig. 1), sinon le fil ne s'enroulera pas sur la largeur.
- Pour cela, former une petite boucle à une extrémité du fil et l'enrouler autour de la vis inférieure sur la poulie.
- Puis, enrouler le fil une fois autour de la seconde vis et le guider vers le bas en le faisant passer par la poulie.



Fig. 1 Fixation du câble

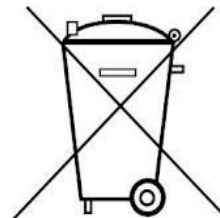
#### 4. Caractéristiques techniques

Connexions :	Douilles de sécurité 4 mm
Alimentation en tension :	max. 12 V CC
Courant de charge :	max. 320 mA
Couple :	0,21 Nm
Régime à vide :	116 tr/min
Dimensions :	env. 105x75x45 mm <sup>3</sup>
Masse :	env. 220 g

#### 5. Rangement, nettoyage, élimination

- Ranger l'appareil dans un endroit propre, sec et à l'abri de la poussière.
- Pour le nettoyage, utiliser un chiffon doux et humide.
- L'emballage doit être déposé aux centres de recyclage locaux.

Si l'appareil doit être jeté, ne pas le jeter dans les ordures ménagères. Dans le cadre d'une utilisation privée il est conseillé de déposer le produit dans la déchetterie communale la plus proche.



- Respectez les consignes obligatoires relatives au traitement des déchets électriques.